

SEMINAIRE TEPCV 9 FEVRIER DEAL

« Archipel Guadeloupe Terre de Pollinisateurs »

Partenaires

Dr Henri Joseph

F. Meurgey (SHNLH)

Pierre et Claudine Guezennec

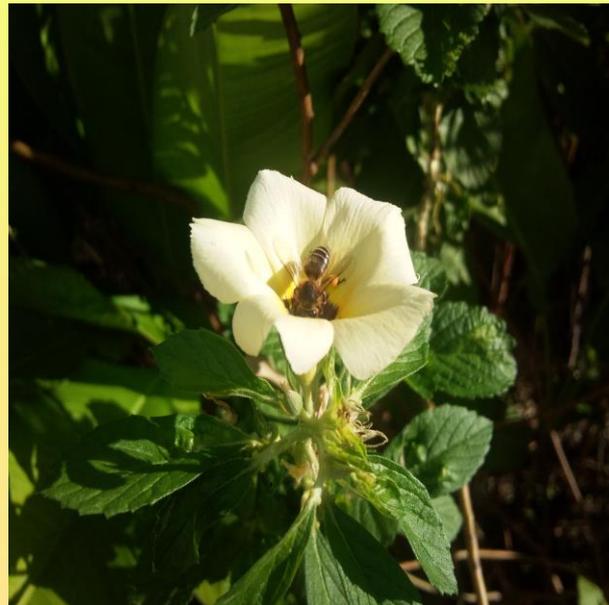
Association « Les dimanches de la création »



APIGUA association des apiculteurs de Guadeloupe

Missions:

- la promotion et le développement sous toutes ses formes de l'élevage des abeilles, de la production de miel et des autres produits dérivés,
- la préservation de l'environnement de la Guadeloupe par : la multiplication de ruches sur tout le territoire et la préservation des pollinisateurs
- la protection et la plantation d'arbres mellifères (haies vives, embellissement de notre environnement)
- la formation des adhérents.



Archipel Guadeloupe terre de pollinisateurs

- Le déclin des insectes pollinisateurs sauvages (abeilles, bourdons, guêpes; syrphes, mouches, papillons, scarabées, coccinelles ...) est incontestable. La chute des effectifs est plus ou moins marquée selon les espèces.
- Il serait inconcevable de ne pas réagir. Sauvegarder ces espèces et le service qu'elles rendent concourt au bien de tous et au respect des générations futures.
- Il faut aujourd'hui prendre ce problème à bras le corps et mettre en place un plan d'action pour la protection des insectes pollinisateurs.
- Le plan d'action est constitué de plusieurs axes :
 - Un plan pédagogique sur les pollinisateurs
 - L'intégration des pollinisateurs dans les jardins créoles, jardins partagés, les coins nature
 - La mise en place du label terre saine, communes sans pesticides
 - Un espace de communication
- En 2017, nous entamerons 3 parties:
 - L'amélioration des connaissances sur les pollinisateurs et notamment les abeilles sauvages (Projet avec le rectorat et un certain nombre d'écoles). Cette partie sera sous une forme d'animation interactive)
 - L'accompagnement au label: Terre saine commune sans pesticides (jardins, ruchers ...etc)
 - La mise en place de jardins partagés

Les pollinisateurs

Importance

-

Menaces

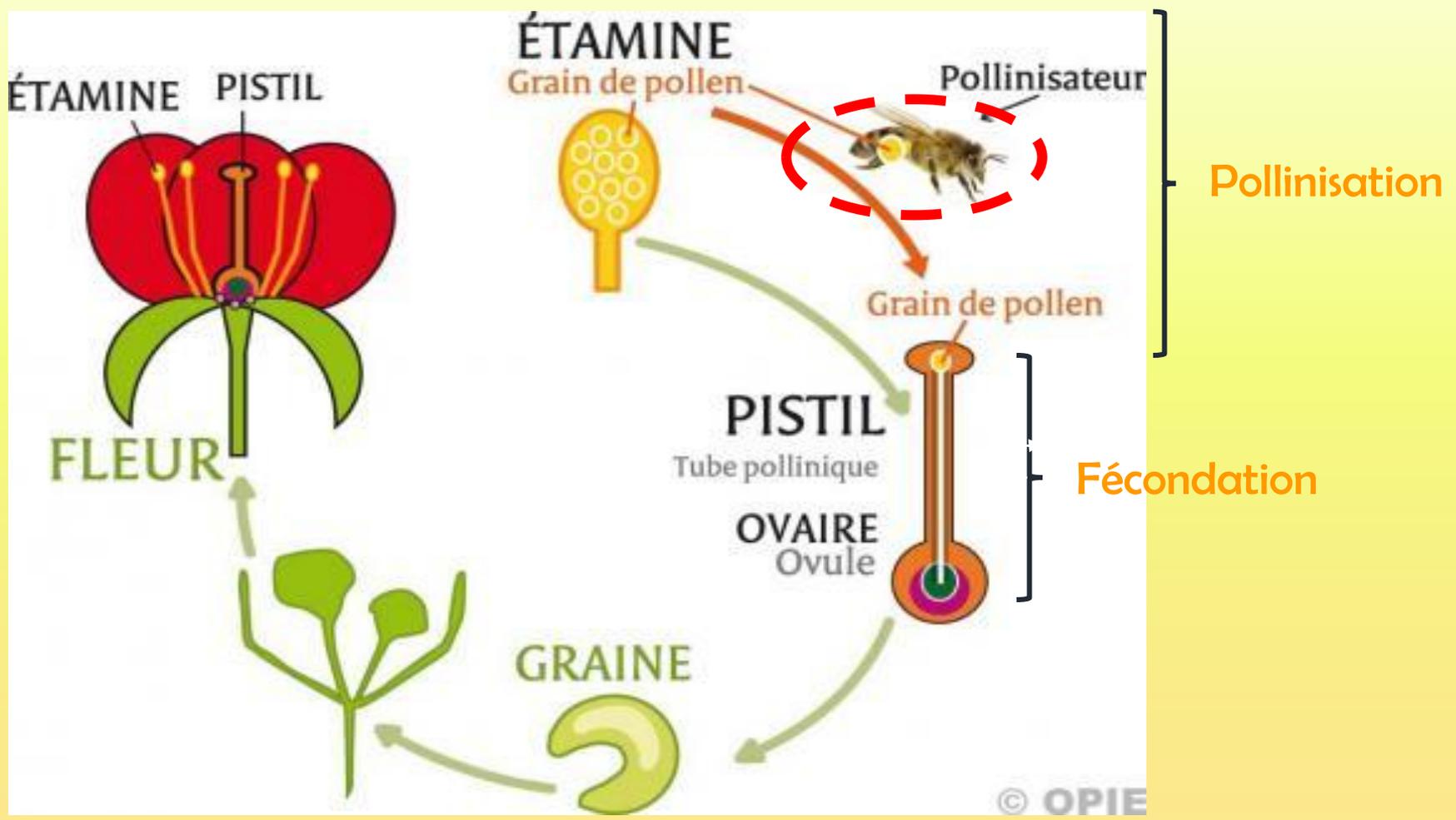
-

Enjeux de conservation



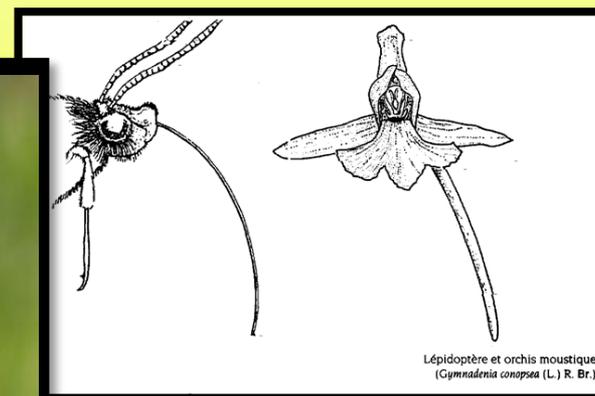
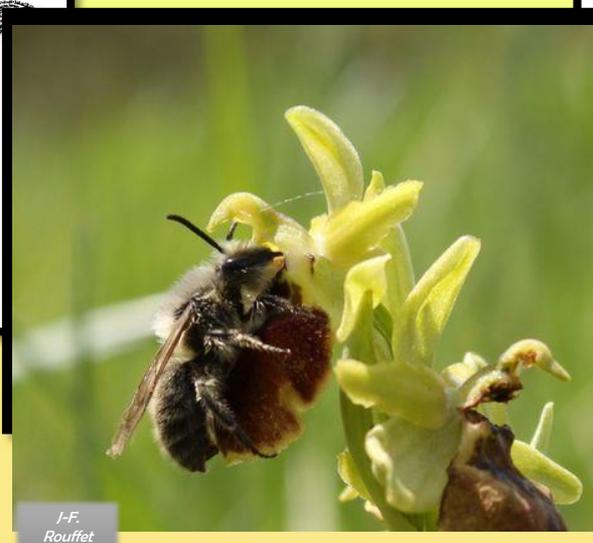
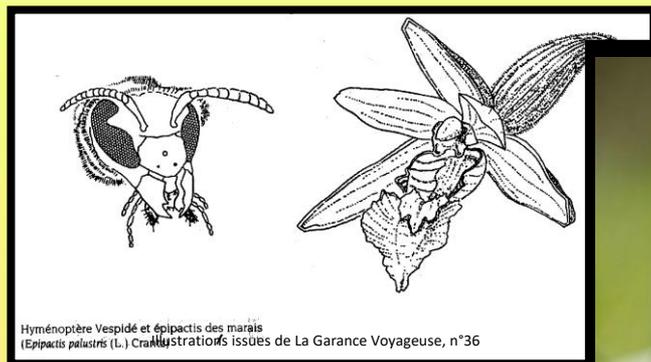
Qui sont-ils? Que font-ils?

Cycle de vie des plantes à fleurs



Insectes et plantes: une longue histoire...

Il y a environ 125 millions d'années:
Premières plantes à fleurs → évolution des insectes floricoles

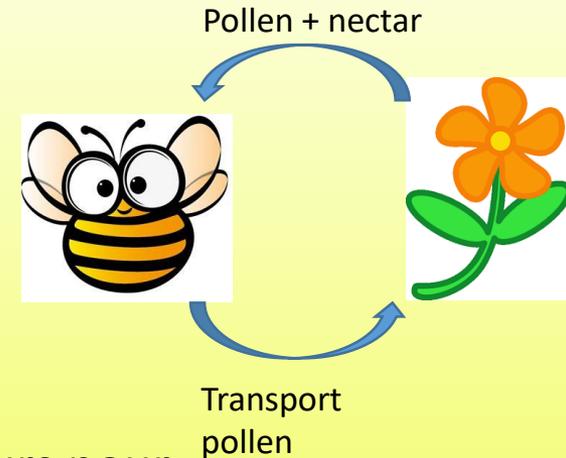


Pollinisateurs: diversité, efficacité



Zzzoom sur les abeilles

- Nourriture exclusive: **pollen** et **nectar**.
- **Morphologie** de l'abeille
- Activité de **butinage intense**
 - Une abeille solitaire butine environs 1000 fleurs pour approvisionner une cellule larvaire.
 - La production d'1kg de miel par les ouvrières de l'abeille mellifère nécessite le nectar d'environ 1 million de fleurs!
- Certaines fleurs libèrent difficilement leur pollen, et ne peuvent être pollinisées que par les abeilles qui ont le **comportement de butinage adéquat**.



Zzzoom sur les abeilles sauvages

ABEILLES >20 000 espèces

Domestiques



Apis mellifera

Sauvages

Solitaires (90%)



Melissodes trifasciata

Sociales (10%)



Melipona variegatipes



Xylocopa sp.



Megachile lanata



Centris versicolor

**Les espèces qui nichent « dans le sol »
(terricoles)**

Exomalopsis sp.



Exomalopsis similis



Exomalopsis bartschi

Centris sp.



Centris decolorata



Centris versicolor



Centris smithii



C et P Guezenec



C et P Guezenec

Melissodes sp.



Melissodes rufodentata



Melissodes trifasciata



Halictidae



**Les espèces qui nichent « hors du sol »
(xylicoles, caulicoles, rubicoles...)**



Centris lanipes



Xylocopa sp.



Xylocopa fimbriata



Megachile vitracii



Megachile lanata



Megachile rufipennis

Les espèces qui « squattent »



Mesoplia azurea



Coelioxys sp



Coelioxys abdominalis

Un service écosystémique gratuit... mais précieux!

75% des cultures vivrières mondiales dépendent, au moins en partie, de la pollinisation.
Soit **35% du volume** de la production mondiale.



214 à 525 milliards d'euros de **revenus annuels** sont issus des cultures directement influencées par les pollinisateurs.

Un service écosystémique gratuit... mais précieux!

Production annuelle de miel en Occident =
1,6 million de tonnes
(**92 tonnes** en Guadeloupe)



Près de **90% des plantes sauvages à fleurs** sont pollinisées par les animaux.



Les pollinisateurs font le buzz

La pollinisation menacée

- ▶ Pratiques agricoles
 - ▶ Agriculture intensive (pesticides, grandes surfaces de monocultures, ...)
- ▶ Urbanisation
 - ▶ Destruction des ressources et de l'habitat
 - ▶ Fragmentation des paysages
- ▶ Introduction de parasites/prédateurs envahissants
- ▶ Changements climatiques

Stigmat →
e

Un monde avec abeilles

Au petit déjeuner...



Au supermarché...



Un monde sans abeilles

Au petit déjeuner...



Au supermarché...



Protéger le service de pollinisation

Comment aider les abeilles?

- Offrir logis et nourriture
 - ✓ Préserver des **sites de nidification**: bois mort (percé), sol exposé, tas de sable...
 - ✓ Préserver les **biotopes « naturels »** existant (coin de végétation sauvage)
 - ✓ Aménager des **espaces fleuris**
- Préserver un environnement sain:
 - ✓ Diminuer l'usage de produits nocifs pour les abeilles (pesticides, herbicides)
 - ✓ Privilégier la **lutte biologique**



Stigmat
e →

Mieux connaître pour mieux protéger

- Connaissance de l'**écologie/biologie** des espèces : nombreuses **lacunes**



Stigmat

- Comblent ces lacunes pour mettre en place des **actions de sauvegarde efficaces**

LES INTERVENTIONS DE L'APIGUA AU NIVEAU DES ECOLES

OBJECTIF GENERAL:

Mieux connaître les pollinisateurs pour mieux les protéger

- Cycle d'animations dans les écoles
- Livret pédagogique à destination des enseignants
- Sortie pédagogique

Cycle d'animations

Déroulé:

Cinq séquences d'une heure

Objectif général:

Sensibiliser les élèves sur :

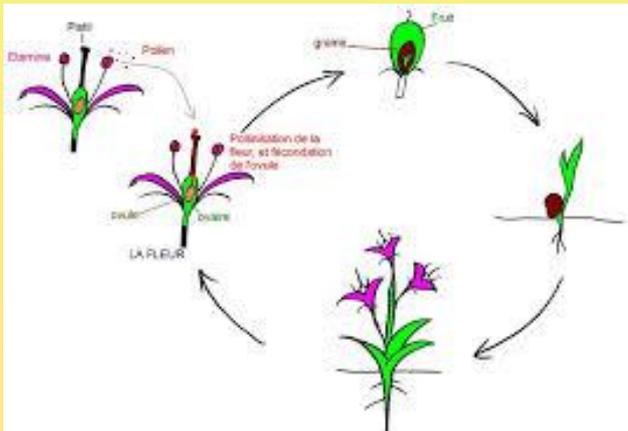
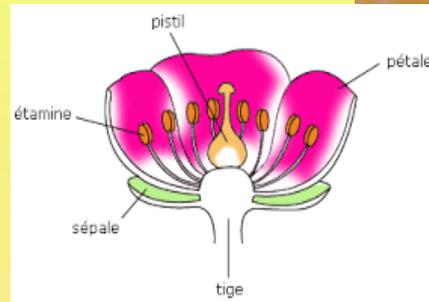
- l'importance des pollinisateurs
- le déclin des pollinisateurs et les enjeux écologiques de leur disparition
- la préservation des pollinisateurs

LA POLLINISATION

Séquence 1

Etre capable de

- ✓ Expliquer la pollinisation
- ✓ Schématiser la pollinisation et le cycle de vie d'une plante à fleurs



LES POLLINISATEURS

Séquences 2 et 3

Être capable de

- ✓ Citer et reconnaître les principaux visiteurs des plantes à fleurs
- ✓ Citer et reconnaître les insectes pollinisateurs
 - Reconnaître des insectes parmi les autres groupes d'arthropodes
 - Citer les caractéristiques morphologiques d'une mouche, d'une guêpe, d'une abeille, d'un scarabée, d'une punaise
 - Décrire et reconnaître les abeilles sauvages de Guadeloupe



PRESERVER LES POLLINISATEURS

Séquences 4 et 5

Etre capable de

- ✓ Citer et justifier des actions du quotidien qui sont néfastes pour les pollinisateurs
- ✓ Citer et justifier des actions du quotidien en faveur des pollinisateurs

Terre Saine

Commune Sans Pesticides

**Pour protéger la santé,
les ressources naturelles et la biodiversité ..**



Loi labbé

- Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** :
 - interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

**LA CHARTE
TERRE Saine COMMUNE
SANS PESTICIDES**



La Charte Terre Saine

« Votre commune sans pesticides »

- Madame la ministre Ségolène Royal a présenté, le 22 mai 2014, lors de la journée mondiale de la biodiversité, la démarche « Terre saine, communes sans pesticides » qui comporte plusieurs actions, notamment :

La mise en place d'un réseau national de collectivités engagées dans la réduction de l'usage des pesticides,

- La création d'un label pour les communes les plus exemplaires,
- La mobilisation des Agences de l'Eau sur les projets portés par les collectivités,
- L'éducation à la biodiversité dans les écoles avec le soutien de vigie nature
- Le renforcement de la campagne jardiner autrement
- Installation de ruchers municipaux
- Installation de potagers et coins nature dans leurs écoles

Des aides financières pour encourager les bonnes pratiques

- Les lauréats bénéficieront également d'une **aide financière pour installer des potagers et des coins nature dans leurs écoles** ainsi que des **ruchers municipaux**.
- Ségolène Royal a également annoncé le **lancement immédiat d'un nouvel appel à candidature** pour le label « Terre saine, communes sans pesticides ». **Les financements disponibles sont augmentés** avec près de **9 millions d'euros**, sur tout le territoire, dans le cadre de la révision des programmes des agences de l'eau. Elles valoriseront les communes labellisées dans leurs campagnes de communication.
- Enfin, dans les 400 **territoires à énergie positive pour la croissance verte**, l'objectif de suppression de l'usage des pesticides permet la mobilisation de moyens financiers supplémentaires.



Connaissance: Formation
(cnfpt)

Coordination/Organisation:
Plan d'entretien- Prise en
compte des niveaux risques

Suivi/ Evaluation :
Enregistrement des
pratiques

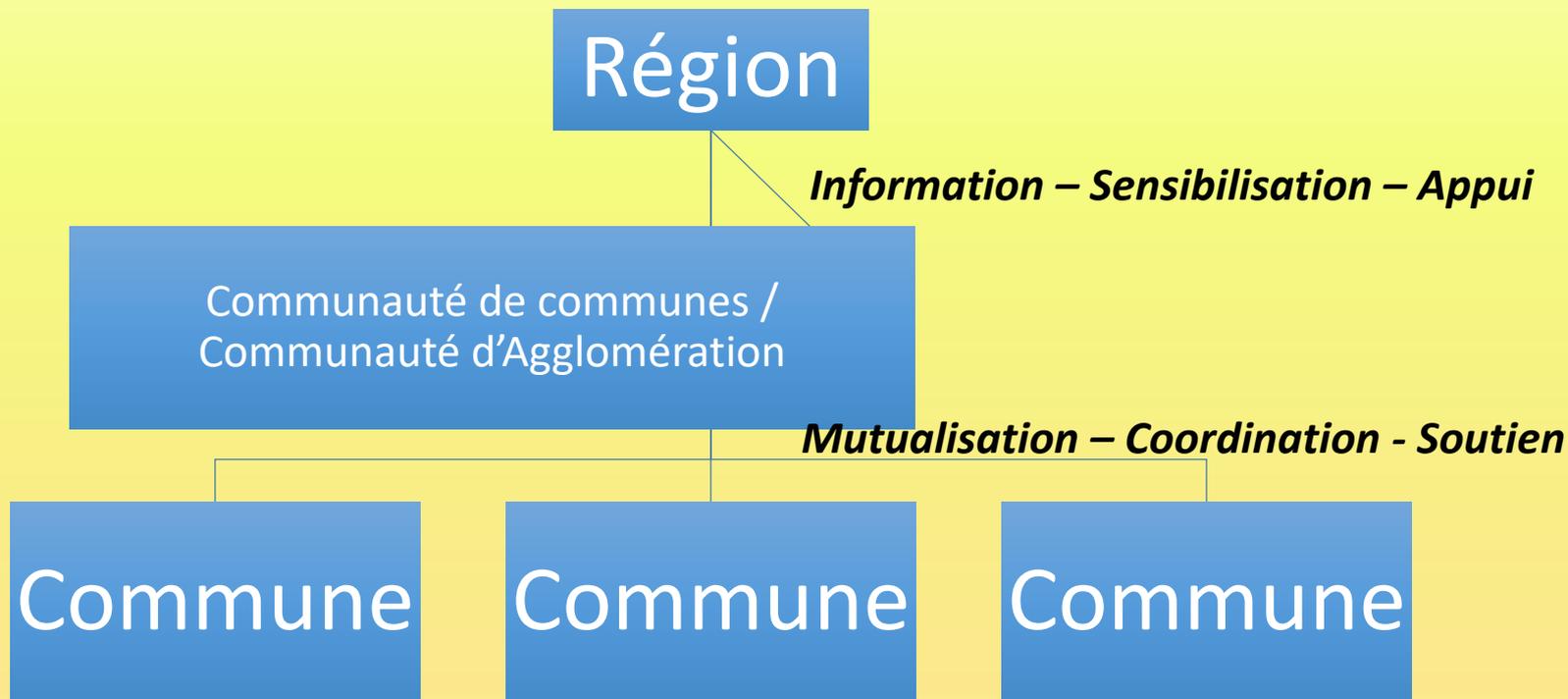
Concertation/Adhésion :
Information des habitants

Objectif : Renoncer progressivement et durablement à l'usage
des pesticides sur les sites concernés.

Pourquoi une charte régionale ?

- pour mutualiser les efforts et les connaissances ;
 - pour une valorisation des initiatives communales ;
 - pour créer une dynamique de réseau.
- **La démarche Terre saine** vise à faire évoluer les techniques d'entretien et l'approche de la gestion des espaces communaux.
 - **Les collectivités**, mais aussi **les habitants** doivent apprendre à gérer et à percevoir différemment les « mauvaises herbes ».

Les acteurs de la démarche Terre saine



Comment s'engager dans la démarche Terre saine ?

ETAPE 1 :

- Consultation de la Charte dans sa version complète
- Auto-évaluation de la Commune dans la démarche de progrès
- Estimation des points à améliorer dans la gestion des espaces communaux

ETAPE 2 :

- Délibération du Conseil Municipal, et éventuelles délibérations des intercommunalités concernées pour acter l'engagement dans la Charte Terre saine pour la réduction des pesticides

Comment s'engager dans la démarche Terre saine ?

ETAPE 3 :

- Envoi des documents pour validation de l'engagement :

OBLIGATOIRES:

- Courrier du maire faisant acte de candidature (voir courrier type)
- Cahier d'intervention phytosanitaire et autres documents permettant d'attester l'absence d'achat et d'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Cahier des charges des interventions de gestion et d'entretien externalisées.

FACULTATIVES

- Plan de communication vis-à-vis de la gestion sans pesticides
- Supports de communication réalisés vers différents publics
- Plan de gestion des espaces publics (plan de désherbage, plan de gestion différenciée)
- Plan de formation des agents

Comment s'engager dans la démarche Terre saine ?

ETAPE 4 :

- Des prises en compte de l'engagement, renvoi des documents :
 - un accusé de réception
 - la Charte personnalisée avec les informations fournies ,

ETAPE 5 :

- La Commune retourne une copie signée de la Charte à la Région.

Modalités de contrôle

- La commune/intercommunalité s'engage dans une démarche de progrès par palier.
- Le niveau d'engagement de la commune sera matérialisé par des logos. 
- L'obtention du label suppose
 - l'interdiction d'usage de produits phytosanitaires.
 - Conformément au règlement européen UE n°528/2012
sauf usage exceptionnels par arrêté préfectoral.
- Le règlement du label autorise l'usage exceptionnel de produits phytosanitaires dans le cadre des dispositions fixées par la lutte obligatoire par le code rural et fixé par arrêté préfectoral et traitement imposés par l'ARS.

Itinéraire de progrès

- Valoriser l'engagement de la commune :

1ère étape : Engagement dans un itinéraire de progrès



Réglementation, plan d'entretien, formations, information, enregistrement, zones pilotes



Mise en oeuvre sur 50 % des sites concernés, clauses pour entreprises, formations alternatives, info jardinage sans pesticides



Mise en oeuvre sur 90 % des sites concernés, conception des projets, information

Mention spéciale : 100 % sans pesticides

L'APIGUA et la charte Terre Saine Commune sans pesticides

- Conseiller sur les pratiques favorables aux pollinisateurs dans les espaces verts
- Accompagnement à l'installation et suivi des ruchers municipaux
- L'éducation à la biodiversité dans les écoles avec une déclinaison locale de vigie nature

Conclusion

- Mise en place de réseau de partenariat afin de mettre en place une charte de réduction des pesticides.
- Engagement des collectivités dans la démarche du label
- Mise en place de relation avec l'APIGUA dans le but de valoriser le projet Archipel Guadeloupe Terre de Pollinisateurs en lien avec le label

Merci de votre attention